

Longueuil, le 11 mai 2018

Objet : Demande d'accès n° 2006 51901 – Lettre réponse

Madame,

La présente lettre fait suite à votre demande d'accès, reçue le 11 avril dernier, concernant le 8500, boul. Taschereau à Longueuil (Lots 1 835 380, 1 835 385 et 1 835 401).

Vous trouverez en pièce jointe le document visé par votre demande. Il s'agit de :

- Rapport de l'inspection du 6 juillet 2011 (3 pages).

Vous noterez que, dans ce document, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

...2

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser au soussigné, analyste responsable du dossier, par courriel, à l'adresse fabrice.tremblay@mddelcc.gouv.qc.ca en indiquant le numéro du dossier en objet.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

ORIGINAL SIGNÉ

Fabrice Tremblay, répondant régional
de l'accès aux documents

p. j. (3)

Règlement sur les halocarbures

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental
 de

RAPPORT D'INSPECTION

CONCESSIONNAIRES AUTOMOBILES ET GARAGISTES SPÉCIALISÉS EN CLIMATISATION AUTOMOBILE

ADMINISTRATION	L'INTERVENTION		
	Date de l'inspection : <u>6 juillet 2011</u>	Heure d'arrivée : <u>11h00</u>	Heure de départ : <u>11h30</u>
	Réalisée par : <u>Justin Farly</u>	Accompagné de : _____	
	SAGO		
Demande :	Intervenant : <u>Y 2068600</u>	Lieu d'intervention : <u>X2130547</u>	
Type d'intervention :	Intervention : <u>300676813</u>		
	<input checked="" type="checkbox"/> Première inspection (diagnostic) <input type="checkbox"/> Deuxième inspection <input type="checkbox"/> Troisième inspection		

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	Nom de l'établissement : <u>Mini Brossard</u>
	Autre nom (si applicable) : _____
	Adresse civique : <u>8500 boul Taschereau</u>
	Municipalité : <u>Brossard</u> Code postal : <u>J4X 1C2</u>
	Téléphone : <u>450-445-2886</u> Télécopieur : _____ Cellulaire : _____
	Courriel : _____ Site internet : _____
	N° de gestion documentaire : <u>7610-16-d-1097600</u> Matricule Cidreq : _____
	GPS (modèle) : <u>NAD</u> Longitude (x) : _____ Latitude (y) : _____
	Heures d'ouverture : _____
	Personne responsable : _____

PERSONNES RENCONTRÉES	Nom	Fonction	Téléphone	Cellulaire
	<u>Ne sais pas</u>			

ANNEXES	Nombre	Titre
	<input type="checkbox"/> Photos	
	<input type="checkbox"/> Croquis	
	<input type="checkbox"/> Carte	
	<input type="checkbox"/> Autre	

BUT DE L'INSPECTION	Vérifier la conformité de l'entreprise en vertu du Règlement sur les halocarbures.
----------------------------	--

**CONCESSIONNAIRES AUTOMOBILES ET GARAGISTES SPÉCIALISÉS EN CLIMATISATION
AUTOMOBILE**

LÉGENDE : O : OUI N : NON N/A : NON APPLICABLE

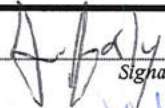

EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

Art.	Exigence	O	N	NA	Remarques
5	Est-ce qu'il y a des preuves ou des indices de rejet d'halocarbures? Tuyaux rompus, fumée qui s'échappe, liquide sur le sol près des installations.			X	
8	Est-ce que le remplissage avec l'halocarbure d'un climatiseur défectueux ou dont la vie utile est terminée a été effectué? (vérifier le registre)			X	
9	Est-ce que l'entreprise effectue une épreuve d'étanchéité avant un remplissage d'un climatiseur avec de l'halocarbure ? (vérifier le registre)			X	<input type="checkbox"/> Test à l'azote <input type="checkbox"/> Test colorant <input type="checkbox"/> Sous-vide <input type="checkbox"/> Autre :
16	Est-ce que l'entreprise fournit à ses mécaniciens les appareils de récupération stipulés?			X	
30	Est-ce que l'entreprise a fait la recharge de climatiseurs avec CFC? (vous pouvez vérifier les registres)			X	
10, 31 et 32	Est-ce que l'entreprise a des appareils de récupération d'halocarbures en place?			X	Pour le CFC-12 : <small>Articles 53-54 L.A.D.</small> Marque : Modèle : No de série : Pour le CFC-12 : <small>Articles 23-24 L.A.D.</small> Marque : Modèle : No de série : Pour le HFC-134a : <small>Articles 23-24 L.A.D.</small> Marque : Modèle : No de série : Autres normes : Pour la réfrigération mobile : <small>Articles 23-24 L.A.D.</small> Analyseur de réfrigérant : Marque : Modèle :
50	Est-ce que l'entreprise a des employés « qualifiés »? Demander à voir les attestations de qualification environnementale des employés utilisant des halocarbures. (voir formulaire d'inspection de la main d'œuvre utilisatrice d'halocarbures)			X	Nombre de techniciens qui ont passé le cours : Nombre total de techniciens : Nom : No de dossier : Nom : No de dossier :
53 et 54	Est-ce que l'entreprise retourne les cylindres d'halocarbures utilisés ou récupérés au grossiste?			X	
55	Est-ce que l'entreprise a produit un rapport de valorisation ou d'élimination? À qui les halocarbures ont été acheminés? Preuve de l'acheminement.			X	

59 et 60	Est-ce que l'entreprise tient des registres de travaux?			X	
	Est-ce que le registre est à jour?				
	Est-ce que le registre contient les renseignements suivants :				
	- la date et la nature des travaux effectués;				
	- le numéro d'immatriculation du véhicule;				
	- le type de l'halocarbure ajouté ou récupéré, ainsi que la quantité en kilogramme;				
	- le résultat des épreuves d'étanchéité;				
	- le nom du mécanicien qui a effectué les travaux;				
	- le nom et l'adresse du garage ou concessionnaire;				
	Est-ce que le registre est conservé pendant au moins 3 ans à partir de la date de la dernière inscription?				

COMMENTAIRES ET CONCLUSION	L'entreprise <input checked="" type="checkbox"/> est conforme en tout point au Règlement. <input type="checkbox"/> n'est pas conforme en tout point au Règlement.
	Infractions constatées :

RECOMMANDATIONS	Cochez la ou les options suivantes :
	<input type="checkbox"/> Transmettre un avis d'infraction à l'entreprise. <input type="checkbox"/> Transmettre une lettre à l'entreprise afin de l'informer de nos conclusions. <input type="checkbox"/> Inviter l'entreprise à nous confirmer par écrit sa mise aux normes. <input type="checkbox"/> Faire un suivi du dossier. <input checked="" type="checkbox"/> Fermer le présent dossier.
	Ils font faire les réparations chez <small>Articles 23-24 L</small> XXXXXXXXXX

SIGNATURES	Rédigé par : <u>Justin Farly</u> <i>Letres moulées</i>	<u></u> <i>Signature</i>	Date : <u>15 juillet 2011</u> <i>Jour/mois/année</i>
	Vérifié par : <u>Iris Diaz</u> <i>Letres moulées</i>	<u></u> <i>Signature</i>	Date : <u>2011/07/20</u> <i>Jour/mois/année</i>
	Commentaires du vérificateur :		